



4) **Projet du déclarant :** \_\_\_\_\_

Nombre total de logements créés : |\_|\_|\_|

Nombre total de chambres créées en foyer, résidence, ou autre : |\_|\_|\_|

Nombre de places de stationnement créées sur l'assiette du terrain : |\_|\_|\_|

Nombre de places de stationnement créées hors assiette du terrain : |\_|\_|\_|

Adresse éventuelle de(s) l'aire(s) de stationnement : N° : ..... Voie : .....

5) **Engagement du déclarant :** \_\_\_\_\_

J'atteste avoir qualité pour faire la présente déclaration.\*

Je soussigné(e), auteur de la déclaration, certifie exacts les renseignements fournis.

Je suis informé(e) que les renseignements figurant dans cette déclaration serviront, le cas échéant, au calcul de la taxe pour non réalisation d'aire(s) de stationnement.

Signature du déclarant :

A .....

Le .....

6) **Pièce à fournir en cas de création d'emplacement(s) de stationnement :** \_\_\_\_\_

- plan cadastral de votre (ou vos) parcelle(s) en y indiquant le (ou les) emplacements de stationnement créés (plan(s) que vous pouvez vous procurer à l'Hôtel des Impôts – boulevard du 8 mai 1945 – face piscine de Denain ou téléchargeable sur le site internet : [www.cadastre.gouv.fr](http://www.cadastre.gouv.fr))

**Votre déclaration doit être établie en deux exemplaires et doit être déposée au Pôle Urbanisme & Patrimoine.**

\* Vous pouvez déposer une déclaration si vous êtes dans un des quatre cas suivants :

- vous êtes propriétaire du terrain ou mandataire du ou des propriétaires,
- vous avez l'autorisation du ou des propriétaires,
- vous êtes co-indivisaire du terrain en indivision ou son mandataire,
- vous avez qualité pour bénéficier de l'expropriation du terrain pour cause d'utilité publique.